

**Fédération de tir
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 11 février 2022**

réfectoire de la nouvelle école de Semsales

Il est 20 h 15, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 103^{ème} assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Pascal Richoz, président d'honneur
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Christian Guillaume, nouveau président de la commission de tir 3 FR
- M. Pierre Garin, assesseur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 30 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- Mme Patricia Genoud et MM. Maurice Berthoud, Jean-Marc Guenat et Nicolas Guye, membres d'honneur
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- MM. Christophe et Nicolas Perroud, Justin Colleran, Valentin Hirt, Edgar Monnard et Mme Valérie Guye, membres des Carabiniers d'Attalens
- M. Roland Julmy, membre des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- M. Marc Yerly, président de la société de tir du Crêt
- MM. Bertrand Gachoud, Yvan Gachet et Arnaud Carrara, membres de la société de tir de Porsel
- M. Jean-Luc Bastian, membre des matcheurs.

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant les années 2020 - 2021 et plus particulièrement pour MM. Lili Gachoud membre d'honneur et ancien banneret, Joseph Gachoud, membre d'honneur ainsi que les membres défunts des sociétés de tir.

1. Nomination des scrutateurs

MM. Frédéric Jan, Emerald Cottet et Joël Garin sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée 2019 ayant été en consultation sur le site internet, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. En 2021 l'assemblée a été annulée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

3. Rapport de la présidente

Quel plaisir de vous revoir après deux ans. Qui aurait pensé, lors de notre dernière assemblée à Porsel le 6 mars 2020, que nous allions vivre deux années autant spéciales.

En 2020, peu de stands ont ouverts leurs portes aux tireurs ou tardivement. Beaucoup de grands événements ont été annulés ou repoussés dont le tir fédéral de Lucerne. Le tir en campagne a été déplacé et la possibilité de le tirer dans son stand respectif a été donnée. La société de tir de Porsel l'a organisé dans une configuration différente.

Pensant que 2021 serait mieux, on s'est tous motivés afin de pouvoir faire une saison complète. Malheureusement, le début d'année fut à nouveau difficile et les premières manifestations de tir furent à nouveau annulées ou repoussées. Heureusement dès le mois de juin, ce satané virus a perdu du terrain, ce qui a permis aux sociétés, de pouvoir organiser et effectuer le tir fédéral dans leur propre stand. Le tir en campagne a aussi pu être organisé mais en août. Merci à la société de tir d'Attalens pour l'organisation.

Pour cette année, c'est bien parti pour que l'on puisse faire une saison complète et ainsi se remotiver et motiver tous les tireurs à reprendre le chemin des stands. Ça sera certainement le plus gros challenge pour 2022. Malgré tout, l'année dernière, la Veveyse s'est bien distinguée, tant au niveau cantonal que fédéral, grâce aux résultats de plusieurs tireurs.

Carole remercie son équipe du bureau, qui a contribué à bien faire leur job malgré ces deux années spéciales. Merci également aux délégués des sociétés pour leur engagement. Elle souhaite une magnifique saison de tir, en espérant que l'on puisse tirer dans de bonnes conditions, ainsi que de magnifiques résultats.

4. Comptes 2021 et budget 2022

M. Olivier Richert, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 633.65, le total de l'actif se monte à CHF 11'575.70.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec un déficit de CHF de 2'780.92 dû par l'abandon d'encaisser les cotisations 2021 pour un montant de CHF 1'860.00, une perte de CHF 164.12 au tir en campagne et le contrat de sponsoring avec la BCF de CHF 1'000.00 arrivé à échéance et non renouvelé.

Le budget 2022 de la Fédération présente une perte de CHF 3'830.00. Une proposition sera faite par Patrick Terreux dans le cadre des jeunes tireurs dans les divers. Cette dépense représente CHF 2'000.00.

Pour les matcheurs, un bénéfice de CHF 465.00 est prévu.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par la société de tir de Porsel.

MM. Julien Baudois et Frédéric Jan se sont rendus chez le caissier Olivier Richert, le 3 février.

La comptabilité a été vérifiée minutieusement et aucune anomalie n'a été constatée.

Julien Baudois remercie Oliver pour son travail et la bonne tenue des comptes. Il demande d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.

6. Nomination des vérificateurs

Pour l'année 2023 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société des Carabiniers d'Attalens.

7. Cotisations

Statu quo.

8. Concours de section 2022

La société de tir de Semsales sera organisatrice du tir en campagne 2022 du 10 au 12 juin au stand de Châtel-St-Denis. Un stand pistolet provisoire sera monté à côté du 300 m.

Carole informe que le samedi soir aura lieu le traditionnel souper. Elle demande que les membres des sociétés y participent. En 2023, le tir en campagne aura lieu du 2 au 4 juin.

9. Assemblée 2023

La prochaine assemblée générale se déroulera à Châtel-St-Denis.

10. Concours JT 2022

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu au Crêt, le samedi 2 juillet suivi par la traditionnelle broche.

11. Rapport du pistolet

par M. Pascal Mottaz.

La société n'a pas eu d'autres activités que le tir en campagne et les tirs militaires. L'air comprimé n'a eu aucune activité. Malgré le Covid-19, il a été possible d'organiser le tir en campagne. Vous trouverez tous les résultats dans le rapport.

Concernant le stand des Marais, celui-ci n'est toujours pas remis en question. La mise à l'enquête publique a été déposée en juin. Six voisins y ont fait opposition sur la même base que les remarques. Les différents services ont préavisé favorablement. La synthèse des services prend plus de temps que prévu auprès de la SECA. Nous avons bon espoir que le préfet donne le permis durant le premier trimestre 2022.

12. Rapport du championnat de groupes

par M. Fabien Thürler.

Lors du 1er tour en stand, la participation s'est établie à 3 groupes pour la catégorie A, 3 groupes pour la catégorie D et 8 groupes pour la catégorie E, soit 6 unités de plus que l'année précédente, qui était très particulière avec le Covid.

Malheureusement, les contraintes sanitaires et les délais d'annonces n'ont pas permis de tirer les finales de district et cantonales. Les résultats du tour en stand ont été pris en compte pour la qualification aux tours suisses. Les groupes de Porsel en catégorie A, Attalens en catégorie D et le Crêt en catégorie E ont pu participer au 1er tour suisse.

Suite à la diminution de participation des groupes du canton de Fribourg lors du tour en stand 2021, nous avons perdu des places pour les tours suisses 2022. Fabien encourage les sociétés à inscrire le maximum de groupes pour le tour en stand. Les dates des finales prévues pour 2022 se trouvent dans le rapport.

A la suite des modifications des règles du tir sportif, Fabien nous rappelle que le mousqueton passe de la catégorie E à la catégorie D. La position est libre pour tous les tireurs : soit à bras franc, sur bipied ou sur appui. Fabien nous souhaite un bon championnat 2022.

13. Rapport des matcheurs

par M. Fabien Thürler.

Les activités 10 m ont été stoppées en fin d'année 2020 et la saison s'est achevée ainsi. Il n'y a pas eu de match ou de finales à 10 m. Les matchs 300 m, pistolets et 50 m ont pu avoir lieu.

11 tireurs ont participé au match 300 m à Porsel, 8 tireurs se sont déplacés au stand pistolet de St-Légier, ensuite ce fut le tour du match petit calibre à Chavannes-les-Forts avec 15 tireurs dont 7 jeunes.

Plusieurs membres du groupement participent à différentes manifestations. Les résultats ne sont que la partie visible de l'immense travail d'entraînement fourni par tous. Fabien félicite tous les tireurs, jeunes et moins jeunes pour leur temps consacré à notre beau sport. Un résumé des résultats se trouvent dans le rapport.

4 de nos jeunes ont participé pour la première fois à la finale nationale du championnat de groupes à 50 m en se classant 12^{ème}. Noémie Chaperon est championne fribourgeoise au match couché 50 m, U21, en individuel. Dans la même discipline, elle décroche la médaille de bronze. Pour conclure, Fabien nous remercie pour la bonne humeur, le fair-play ainsi que les sociétés qui ont accueillis les matchs dans leurs infrastructures et toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation des différentes finales. Un merci particulier aux moniteurs et aux entraîneurs qui encadrent les jeunes. Fabien nous souhaite une bonne saison de tir.

14. Rapport des Jeunes Tireurs

par M. Patrick Terreux.

2021 a été une année presque normale. Pas moins de 62 JT ont participé aux cours, soit un de plus que 2019. Une baisse est à signaler lors du tir en campagne. Patrick en a fait la remarque lors de la séance avec les moniteurs JT. Il faut motiver les jeunes à y participer. La finale de district à Châtel-St-Denis s'est bien déroulée. Tous les résultats se trouvent dans le rapport. Mateo Aebischer a été qualifié pour la Journée Romande JT et s'est classé au 4^{ème} rang. 3 groupes ont participé à la finale à Romont. Suite à la finale, Porsel a pu participer à la finale suisse et termine au 46^{ème} rang.

Une erreur s'est glissée dans le rapport des JT 2021. Les gobelets sont remis à Alexys Châtelain d'Attalens, 1^{er} JT (U17 – U21) et à Emma Dougoud de Porsel, 1^{ère} ado (U13-U15).

15. Remise des médailles et des prix aux jeunes tireurs

La présidente passe à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel et aux prix des jeunes tireurs méritants.

16. Tir cantonal fribourgeois 2025

La SCTF a approché les districts de la Glâne et de la Veveyse pour une éventuelle organisation du prochain tir cantonal 2025. Les sociétés et le comité de la Fédération de tir de la Veveyse sont favorables à cette proposition. Carole a eu un contact avec Patrice Longchamp, président de la Glâne, qui a relevé la peur de ses sociétés quant à son organisation, et la recherche de bénévoles.

Au mois de novembre 2021, Fritz Herren, Fabien Thürler, Jean-Louis Romanens, président d'organisation du tir cantonal en Gruyère, Gabriel Mauron, président d'organisation du tir cantonal en Singine, une délégation des sociétés et comité de Fédération de la Glâne et de la Veveyse se sont réunis pour débattre.

On peut avoir potentiellement beaucoup de tireurs. En 2025, les tirs cantonaux suivants ont été annoncés : Zurich, Saint-Gall, éventuellement le Tessin et Fribourg.

La Gruyère a eu 5'500 tireurs et la Singine 7'160.

La Veveyse est à 100 % favorable et la Glâne à 80 %. Nous disposerons d'assez de stands et de cibles.

Carole, Patrick et Fabien ont revu les représentants de la Glâne en début d'année. Des idées de président ont été trouvées et les dates potentielles seraient les deux derniers week-ends de juin et le premier de juillet. Un lieu pour la centrale soit à Romont ou à Châtel-St-Denis.

Ce défi demande un engagement de chaque société par la mise à disposition de son stand, de bénévoles et d'un membre par société au comité d'organisation. On peut faire une belle fête de tir.

Suite au tir cantonal de la Gruyère, certaines de leurs sociétés ont vu leur effectif gonflé par l'arrivée de nouveaux membres.

Ce soir, une décision doit être prise pour la transmettre à la SCTF. Le district de la Glâne se réunisse le 17 février.

Questions posées par les participants :

Pierre-Alain Perroud : est-ce que les sociétés organisatrices des tirs tels que le Flon, les Brelans, le Tir du Lion et le Tir au coq peuvent les maintenir dans l'année ?

Fabien répond : libre à chacun de les maintenir mais pas aux dates du tir cantonal.

Jacques Bosson : il pourrait avoir des oppositions par rapport aux nuisances et des soucis avec les communes.

Fabien : les sociétés ne sont pas tenues à ouvrir leur stand pendant 3 week-ends et pas tous les vendredis et lundis. Les dates du tir cantonal ne sont pas considérées comme jour de tir au même titre que le tir en campagne et les tirs obligatoires. Une convention et un partenariat devront être signés avec les communes pour leur soutien.

Jean-Pierre Dervey : combien dispose-t-on de cibles ?

Fabien : entre la Glâne et la Veveyse, 82 cibles à 300 m. La Montagne du Lussy dispose de six cibles à 50 m et deux chariots à 25 m. Il manquerait un chariot. Selon l'avancement du stand pistolet à Châtel, il serait toujours possible de trouver un accord avec St-Légier. 11 sociétés de tir représentent la Glâne.

Raymond Dévaud : il ne faut pas hésiter à cette organisation vu le peu de canton qui organise un tir cantonal.

Fabien : nous avons déjà approché la Glâne lorsque Jérôme Koenig était président, mais il n'y a pas eu d'écho. Nous sommes deux petits districts. Certaines sociétés glânoises négatives à cette organisation ont changé d'avis suite à l'engouement de la Veveyse et on les reconforte dans leur décision. Les bénévoles peuvent être trouvés dans les sociétés villageoises. Il y aura un retour financier.

Claudine Aebischer : il sera aisé de gérer l'intendance des boissons et des repas vu que l'on connaîtra le nombre de tireurs se déplaçant dans nos stands. Les menus du jour peuvent être réservés.

Fabien : une société qui ne veut pas mettre son stand à disposition peut travailler à la centrale.

Pierre-Alain Perroud : comment se passe le système de répartition du bénéfice ?

Fabien : une convention devra être rédigée entre les deux districts. Le travail en commun sera réparti à la proportionnelle et le travail dans les stands pour les sociétés. Une indemnité sera versée pour la location des cibles.

L'assemblée accepte à l'unanimité l'organisation du prochain tir cantonal 2025. Carole nous remercie de la confiance témoignée au comité.

17. Démission – admission – nomination

Aucune démission, admission et nomination n'ont été annoncées.

18. Honorariat

Pas de nomination pour 2021.

19. Divers

- **Christian Guillaume, nouveau président de la commission de tir 3 FR**

M. Guillaume succède à M. Julien Grand. Il se présente aux membres. La commission de tir 3 FR est à ce jour pas complète suite aux diverses démissions. Il nous remercie pour notre engagement envers la cause du tir et du tir hors service.

- **Pierre Garin, assesseur de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

les présidents des sociétés de tir ont reçu un formulaire d'annonce pour les nouveaux vétérans. Il leur demande de le transmettre aux secrétaires afin de le compléter. Il y a eu peu de nouveaux membres. Le tir amical aura lieu au stand d'Attalens pour autant que les mesures sanitaires le permettent. Paul Meier, président de l'AFTV démissionnera lors de l'assemblée cantonale. Après plusieurs recherches, Pierre a trouvé un nouveau président en la personne de Raymond Dévaud de Porsel. L'assemblée cantonale du printemps est reportée dans le courant d'août ou de septembre.

- **Patrick Terreaux**

lors de la dernière finale cantonale, il a constaté avec Olivier Richert que sur la lignée de FAS 90, il y en a peu qui ne sont pas équipés en bipieds réglables. La Veveyse fait partie des fusils non équipés. Selon la corpulence du JT, certains ont de la peine à bien se positionner. Patrick a reçu une offre de suisse allemande pour CHF 180.00 la pièce, commande de 10 bipieds. Dufaux lui a fait une offre pour CHF 220.00/pièce. Un montant de CHF 2'000.00 a été porté au budget pour 2022.

Le compte des mitrailleurs pourrait financer une partie mais Patrick ne veut pas trop puiser dans cette réserve. David Feusi, moniteur JT de Châtel, fait un don. Patrick demande au groupement des matcheurs s'il serait disposé à soutenir cet achat.

Les bipieds seraient propriété de la Fédération de tir et seraient mis à disposition selon les besoins des sociétés. Il est rapide de changer le bipied d'un fusil à l'autre.

Pierre-Alain Perroud relève la bonne santé financière des matcheurs et le peu de frais qu'ils ont durant l'année. Un soutien envers les jeunes pour les encourager et pour leur formation serait un bon geste.

- **Fabien Thürler, délégué de la SCTF**

Fabien Thürler apporte les salutations du comité de la SCTF, en particulier de son président M. Fritz Herren.

Les membres du comité cantonal nous félicitent pour le courage déployé par nous tous, mais en particulier par les responsables des sociétés pour avoir trouvé les moyens de faire perdurer les activités sportives de tir pendant la pandémie. Des efforts seront encore nécessaires pour retrouver l'ensemble des activités et la participation d'avant la pandémie. Le comité cantonal mettra tout en œuvre pour nous aider.

Pour ne pas trahir nos traditions, nos tireuses et tireurs ont montré leurs qualités lors des différents concours et compétitions individuelles, de groupes et par équipe. Lors du match intercantonal de la Fête fédérale de tir à Lucerne, les élites ont décroché une médaille d'or au fusil couché et une médaille de bronze au fusil trois positions. Chez les juniors, une médaille de bronze au match C du pistolet 25 m, ou encore lors du championnat romand JT avec une médaille d'or remportée par Alina Schmutz de Liebistorf. Mateo Aebischer réalisa le meilleur résultat de la journée lors du tour de qualification.

Au printemps 2021, à la suite du départ du chef de match 300 m Patrice Sauter, le secteur match a été réorganisé par la SCTF. Le comité cantonal s'est adjoint les services de Pascal Tinguely comme entraîneur cantonal au fusil. Les entraînements et les concours cantonaux ont été fréquentés d'une belle manière par des tireurs d'expériences et des jeunes. La SCTF souhaite offrir la possibilité dans chaque district d'avoir, d'ici quelques années, des entraîneurs disponibles pour épauler les moniteurs de tir des sociétés dans la formation.

Un premier élément de cette formation est la mise sur pied d'un cours de base de tir au fusil. Il sert à améliorer ou à compléter ses connaissances. Il s'adresse aussi aux personnes qui seraient intéressées à suivre une formation d'entraîneur J+S pour les disciplines 10 m, 50 m, 300 m ou d'entraîneurs ESA, mise sur pied par la FST.

Comme vous l'avez sans doute déjà lu ou entendu, les règles du tir sportif ont subi quelques modifications au début de l'année. Il est possible de tirer, au mousqueton, à bras franc, soit sur appui ou sur bipied pour toutes les catégories d'âge et tous les concours de tir. Le mousqueton passe de la catégorie E à la catégorie D. Pour le Fass 90, il est possible de l'équiper avec un ring, le terme officiel est un guide annulaire pour Fass 90. Il reste dans la catégorie E, équipé ou non.

Les jeunes tireurs ne sont pas autorisés à tirer avec le ring pour tout ce qui touche au cours JT, y compris TO et TFC.

Concernant l'organisation du Tir fédéral en Campagne, le comité de la SCTF, avec l'accord des présidentes et présidents des fédérations de tir des districts, a décidé que seuls les résultats tirés lors des dates officielles et dans les stands de tir reconnus par le comité cantonal seront pris en compte pour les palmarès fribourgeois. La SCTF souhaite que l'année prochaine, la FST revienne au système traditionnel du TFC, soit un seul week-end officiel et des jours de tirs anticipés possibles jusqu'à quatre semaines avant la fête.

Lors de l'assemblée cantonale du 12 mars à Promasens, MM. Vincent Hayoz de Noréaz et Jérôme Moret de Vuadens seront proposés pour l'élection au sein du comité cantonal.

Fritz Herren nous transmet ses chaleureuses félicitations pour la décision prise par la Fédération à l'organisation du prochain tir cantonal 2025 avec le district de la Glâne.

Pour conclure, Fabien nous remercie pour le travail exemplaire effectué au sein de la Fédération et de nos sociétés. Il souhaite à chacune et chacun beaucoup de satisfaction et de nombreux succès dans la pratique de notre sport favori.

- **Carole Pittet**

relève encore la belle performance de Stéphane Cosquer d'Attalens pour sa 2^{ème} place, arme d'ordonnance couché, lors du championnat fribourgeois à 300 m.

- **Pascal Mottaz**

nous transmet quelques informations pour les nouvelles règles du pistolet admises aux exercices fédéraux. Il nous conseille de prendre connaissances de ces nouvelles règles dans le règlement.

- **Fabien Thürler, vice-président de la Fédération**

remercie la présidente Carole Pittet pour son travail et ses compétences.

Carole clôt la séance à 21 h. 35.

Evelyne Perroud
secrétaire

Carole Pittet
présidente